



Disraeli

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL RÉSIDENCE DE TOURISME

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE DISRAELI,

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Disraeli, qui se tiendra le lundi 9 février 2026 à 19 h, au lieu ordinaire des séances, soit au 310, rue Laurier, à Disraeli, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Demande d'usage conditionnel – Résidence de tourisme  
231, rue Lavoie, Disraeli

La demande vise à autoriser l'exploitation d'une résidence de tourisme, à titre d'usage conditionnel, dans une résidence secondaire située au 231, rue Lavoie, lot numéro 5 514 148, conformément aux dispositions du règlement no 666 relatif aux usages conditionnels.

Une consultation publique relativement à cette demande aura lieu le 9 février 2026 à 18 h 30, au même lieu que la séance ordinaire, soit au 310, rue Laurier, à Disraeli.

Lors de cette consultation, toute personne ou tout organisme intéressé pourra être entendu par le conseil.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.



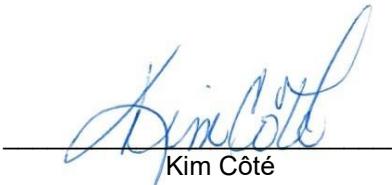
---

Kim Côté  
Directrice générale et greffière

### ***Certificat de publication***

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au [www.villededisraeli.ca](http://www.villededisraeli.ca) et affiché une copie à l'hôtel de ville, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.



---

Kim Côté  
Directrice générale et greffière